

REDACTION DE LA SYNTHÈSE PERSONNELLE

La synthèse personnelle doit retracer **l'histoire de l'élaboration de votre T. P. E.**
Votre T. P. E. n'est pas une simple compilation mais un réel travail de « chercheur » qui s'interroge, avance des opinions parfois contradictoires, donne son avis : **tout cela doit transparaître dans votre note de synthèse.**

Ce qui suit indique les étapes de la construction de votre synthèse en pointant les attendus du jury :

- **Choix du sujet** : le cheminement qui a été le vôtre pour fixer votre choix.
- **Description du parcours** : à l'aide du cahier de bord, vous expliquez votre démarche, la façon dont ont progressé vos recherches : vos tâtonnements, vos problèmes et vos doutes, vos choix, la problématique (recherche et formulation). Précisez le moment où elle vous a paru évidente.
- **Rôle et positionnement dans le groupe** (éventuellement les problèmes relationnels).
- **Bilan personnel** : l'apport des T. P. E. sur le plan des connaissances ainsi que sur le plan méthodologique ou relationnel.

En ce qui concerne la présentation : vous devez faire figurer en haut à gauche :

- votre nom, prénom, votre classe, le groupe,
- les disciplines et les professeurs concernés,
- le thème et le sujet,
- la problématique.

La synthèse sera intégralement rédigée sans titres de paragraphes chiffrés ou non.

L'ensemble doit représenter environ une page recto-verso en caractère 12,.

C'est par la note de synthèse que votre examinateur fait votre connaissance : soignez-la, elle est votre carte de visite !